

NEWSLETTER

LETTRE D'INFORMATION ANNUELLE SUR LE PROJET RELIEN



relien.unistra.fr



@Inter_Religio



LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX

DANS L'ENTREPRISE

Editorial

Edito du professeur Francis Messner, Directeur du projet

Bilan

RELIEN à l'heure du bilan

Vivre ensemble

Les premières formations dispensées à titre expérimental

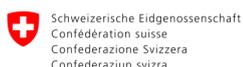
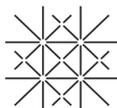
Actualités

Fil d'actualités RELIEN



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne
Fonds européen de développement régional (FEDER)

Dieses Projekt wird von der Europäischen Union kofinanziert
Europäischer Fonds für regionale Entwicklung (EFRE)



Kanton Basel-Stadt



Le projet RELIEN est un nouveau projet INTERREG qui s'inscrit dans la continuité d'un projet précédent intitulé INTER-RELIGIO (2017-2019). Le projet INTER-RELIGIO avait pour objectif de donner corps à une nouvelle discipline les «études interreligieuses» et a permis la création de diplômes : diplômes d'universités et masters dans le cadre de trois universités du territoire du Rhin supérieur (Strasbourg, Bâle, Heidelberg). L'expertise accumulée lors du déroulement du projet INTER-RELIGIO a été mise au service du nouveau projet RELIEN. INTER-RELIGIO a constitué une étape indispensable mais il est très vite apparu que le public intéressé par des formations universitaires reste limité. Il n'est guère possible par ce biais d'atteindre un public peu sensible à une approche académique de la dimension interreligieuse. L'option retenue pour former à l'interreligieux une frange plus large de la population du territoire du Rhin supérieur consiste à sensibiliser des salariés et des futurs salariés des entreprises et notamment parmi ces derniers les jeunes en voie de marginalisation ainsi que des migrants récemment arrivés sur le territoire du Rhin supérieur.

Le projet « **RELIEN: Entreprise et Religion** » co-construit par des universités du Rhin supérieur (Strasbourg, Bâle, Coblenze-Landau, Tübingen), une association (Coexister) et une collectivité territoriale (Région Grand Est) a pour **objectif de limiter les tensions dans les entreprises et de favoriser l'accès à l'emploi d'une population susceptible de se marginaliser**. Il s'agit plus largement de faciliter une bonne intégration dans la société. Les formations RELIEN qui répondent à des demandes sociales précises ne sont pas créées par les seules instances universitaires mais élaborées en concertation avec les entreprises et les institutions ou associations encadrant les futurs salariés. Elles peuvent prendre des formes diversifiées : conférences, séminaires, journées d'études ou même Diplôme d'Université. Le contenu des formations repose sur un socle de quatre thématiques visant à répondre à l'ensemble des besoins potentiels du monde de l'entreprise confronté au fait religieux.

La dimension interreligieuse présente dans chaque religion et notamment dans leurs textes fondateurs et dans leur construction doctrinale constitue un élément majeur des formations. Sera notamment abordée par exemple pour l'islam la question des modalités pour les musulmans de vivre dans un pays non musulman.

La connaissance de la religion de l'Autre dans le cadre du pluralisme religieux et convictionnel en Europe fait l'objet de présentation comparative d'actes religieux du quotidien dans une société sécularisée comme les prescriptions, alimentaires, vestimentaires ainsi que la place et la conception des femmes dans chaque religion.

Une présentation interreligieuse des droits/règles propres aux confessions religieuses (droits internes des religions : droit musulman, droit canonique, droit protestant, droit hébraïque) a semblé nécessaire au regard notamment de l'affirmation maintenant récurrente d'une frange des croyants proclamant que : « la loi de dieu est supérieure à la loi des hommes ».

Enfin **le droit du travail et religion** est le quatrième pilier des axes d'enseignement du projet RELIEN. Les salariés des entreprises privées en France, en Allemagne et en Suisse ne laissent pas leur religion à la porte de leur lieu de travail comme cela peut être le cas pour les agents des services publics en France. La manifestation de l'expression religieuse dans une entreprise ne peut être interdite de façon générale et absolue. Mais des limites peuvent être posées si elles sont justifiées par la nature des missions/activité professionnelle du salarié.

Une bonne compréhension de la culture et de la religion de l'autre, des mécanismes permettant un rapprochement entre les différentes religions, ainsi que des règles fixant la place de la religion dans les entreprises de chaque pays concerné, réduisent les obstacles à la mobilité transfrontalière en rappelant les droits et les devoirs des salariés dans chaque Etat. Par ailleurs, ces formations devront fournir aux jeunes en voie de marginalisation une assurance leur permettant d'affronter des situations inédites et les aider à ne pas entrer ou le cas échéant à sortir d'un enfermement communautaire peu favorable à la mobilité transfrontalière et à l'intégration dans le monde du travail. L'objectif de ces formations est de créer un climat de bonne entente dans les entreprises et à faciliter l'embauche des migrants et des populations marginalisées. Pour atteindre cet objectif, il a été nécessaire de développer une réflexion sur la pédagogie à mettre en œuvre pour sensibiliser des publics diversifiés éloignés du monde académique.

Francis Messner

Directeur du projet

Directeur de recherche émérite au CNRS

Professeur conventionné à l'Université de Stras-



Le Professeur Francis Messner à la bibliothèque de la MISHA (Université de Strasbourg)

© Philippe Stirnweiss pour Strasbourg Eurométropole

Un projet sur le dialogue interreligieux

dans l'entreprise

Lancé en septembre 2020 avec le soutien financier du programme INTERREG (Fonds européen de développement régional), « **RELIEN : Entreprise et Religion** » est un réseau européen transfrontalier permettant de répondre aux défis posés par la cohabitation religieuse dans nos sociétés. Ce projet est conduit par un consortium d'universités, d'acteurs de l'emploi, d'une collectivité territoriale et d'une association **français, allemands et suisses**. Grâce à cette initiative de coopération transfrontalière, **les salariés et futurs salariés des entreprises** pourront bénéficier d'une offre de formation à l'interreligieux, l'interculturel et au droit du travail et religion tri-nationale et réellement novatrice, s'appuyant sur des approches disciplinaires et champs d'expertise rarement associés. Ainsi, le projet RELIEN devrait contribuer à sensibiliser les salariés et futurs salariés aux contextes culturels et religieux de la région du Rhin Supérieur.

PORTEUR DE PROJET



Université
de Strasbourg



MONTANT



1.237.419,00 Dont - 50% des fonds de l'UE



PARTENAIRES



- Universités
- Un organisme de recherche—CNRS
- Collectivités territoriales
- Une association—Coexister

REGIONS PARTICIPANTES



- Bade-Wurtemberg
- Rhénanie-Palatinat
- Alsace
- Bâle-Ville

Au travers de partenariats multi-acteurs souples de contribuer

à l'esprit du vivre ensemble

et

à la paix religieuse

*dans la société,
de limiter*

les tensions interreligieuses

dans les entreprises

à l'heure du bilan

À L'ISSUE D'UNE PERIODE INEDITE LE PROJET RELIEN EST À L'HEURE DE SON PREMIER BILAN ! RETOUR SUR LES MOIS MARQUANTS POUR LA VIE DU PROJET :

Septembre

- « Kick off » du projet RELIEN au siège de la Région Grand Est.
- La réunion du groupe de travail des coordinateurs scientifiques des projets Interreg V Rhin Supérieur organisée par le Bureau de coordination du Pilier Sciences.

Octobre

- Lancement officiel du projet à l'Université de Strasbourg

Novembre

- La première réunion du Groupe de travail « Développement de la pédagogie adaptée » organisée par l'Université de Coblence-Landau

Décembre

- Réunion de fin d'année afin d'échanger sur l'avancement du projet

Janvier

- Elaboration de la première version du document de la pédagogie adaptée à l'interreligieux à destination des salariés des entreprises et des futurs salariés

Février

- La deuxième réunion du Groupe de travail « Développement de la pédagogie adaptée » organisée par l'Université de Coblence-Landau

Mars

- De nombreuses rencontres ont été organisées avec différents acteurs, tels que des associations, des institutions religieuses et des collectivités territoriales

Avril

- Une réunion conjointe de deux groupes de travail—Pédagogie et Montage des formations organisée par les universités de Strasbourg et de Coblence-Landau

Mai

- La version préliminaire du document intitulé « Curriculum » a été élaboré par le Groupe de travail à l'Université de Coblence-Landau
- Une proposition de panel pour la conférence annuelle « *European Academy of Religion* » a été présentée par le projet RELIEN

Juin

- De nombreuses réunions de travail avec l'IDIP – Institut de développement de de l'innovation pédagogiques de l'Université de Strasbourg organisées pour la mise en place d'une plateforme de l'enseignement à distance.

DES RENCONTRES



Collectivités territoriales

Associations



Institutions religieuses

Plusieurs temps forts de présentation des objectifs du projet RELIEN aux groupes cibles ont eu lieu pour la période d'octobre 2020 au juin 2021 notamment avec les collectivités territoriales, les associations et institutions religieuses situés sur le territoire du Rhin Supérieur.

La collectivité européenne d'Alsace



Deux réunions se sont tenues en octobre et décembre 2020. Une série d'interventions sera proposée à destination des travailleurs sociaux en charge des migrants et des jeunes pour le septembre 2021.

Association Foyer Notre Dame Strasbourg



Deux réunions se sont tenues pour la période du janvier au mars 2021 qui ont eu pour conséquence de rassembler des interrogations des groupes cibles (notamment il s'agit des populations migrantes) de l'Association afin de préparer une intervention sous forme de présentation-séminaire en septembre 2021.

Institut Al-Andalous



En avril 2021, l'équipe du projet RELIN a rencontré l'Institut Al-Andalous. Il a été conclu que une réflexion sera mise en place au sein de l'Institut pour identifier les besoins spécifiques en matière de la formation. A la suite de ce processus, une réunion de travail sera organisée en septembre 2021 avec la participation de l'équipe des enseignants de l'Institut.

AMSED—Association Migration, Solidarité et Echanges pour le Développement soutenue par la Ville de Strasbourg



Une série de rencontres et de réunions de travail ont eu lieu pour la période d'octobre 2020 au mars 2021 avec l'Association AMSED. Ces échanges ont permis de définir le cadre de collaboration au sein du projet RELIEN et de mettre en œuvre trois séances de formation à titre expérimental à destination des jeunes. Suite aux réunions de travail, les trois thèmes suivants ont été retenues à la demande de l'Association qui font partie de grands axes d'enseignement du projet RELIEN.

- La connaissance de la religion de l'autre
- La dimension interreligieuse dans chaque religion
- Droits internes des religions

Mosquée de Mulhouse / Centre An-Nour

En avril 2021, l'équipe du projet RELIN a rencontré M l'imam Embarek Guerdam – Mosquée de Mulhouse/Centre An-Nour. Il a été conclu que une réunion commune sera organisée avec les représentants des différents institutions religieuses de Mulhouse afin d'étudier les possibilités de collaboration.

La Grande Mosquée de Strasbourg



Deux rencontres ont eu lieu pour la période du mars au mai 2021 avec les représentants de la Grande Mosquée de Strasbourg. A la demande de la Mosquée, plusieurs interventions seront mises en œuvre à partir du septembre 2021. Ce sont principalement les jeunes, notamment ceux éloignés des institutions universitaires qui sont ciblés.

Ville de Mulhouse



Un premier échange de vues a eu lieu en mars 2021 avec les interlocuteurs de la Ville de Mulhouse. Suite à la présentation des objectifs du projet RELIEN, les représentants de la Ville de Mulhouse ont assuré leur soutien à cette initiative et ont proposé de rédiger un courrier de soutien à destination des grandes entreprises et associations basées à Mulhouse.

Réunion commune avec les interlocuteurs religieux de la Ville de Mulhouse



En juin 2021, une première rencontre commune a été organisée suite à l'initiative de M l'imam Embarek Guerdam. Il a été décidé de prévoir une demi-journée pour une rencontre-présentation du projet en septembre 2021 à Mulhouse.

En outre, deux interventions spécifiques seront envisagées par la suite auprès de formateurs/encadrants des mosquées de Mulhouse ainsi qu'auprès des responsables et de l'équipe pédagogique du Centre An-Nour.

Association Noumidia de Mulhouse



Un premier échange de vues a eu lieu en mars 2021 avec l'Association Noumidia afin de présenter les objectifs du projet RELIEN et son offre de formation. Une réflexion sera mise en place au sein de l'Association pour identifier les besoins spécifiques en matière de la formation. Une présentation du projet RELIEN destinée aux groupes cibles aura lieu en septembre 2021 à Mulhouse.

Association SABARI KAGNI



En juin 2021, une première rencontre s'est tenue avec l'Association SABARI KAGNI qui est un établissement local sub-saharien basé à Strasbourg. Une nouvelle réunion sera organisée en septembre 2021 pour réfléchir sur les modalités et le contenu de l'offre de formation dispensée.

« Comprendre les religions » – Atelier

Centrée sur la dimension interreligieuse dans chaque religion, la première séance de formation en collaboration avec l'Association AMSED s'est tenue le 1er avril 2021 et a été dispensée par les Professeurs Denis FRICKER et Moussa ABOU RAMADAN.

La formation s'est déroulée autour de la question « comment chaque individu se positionne par rapport à sa religion ou à sa non religion dans sa relation avec les autres » et cela à partir de la complexité des textes fondateurs des religions musulmanes et chrétiennes. Elle s'est déroulée au sein de l'Université de Strasbourg en rassemblant les jeunes qui fréquentent l'Association AMSED et certains d'entre eux, issues de la migration.



« Religion et Alimentation » – Atelier

La deuxième séance de formation a eu lieu le 3 juin 2021 et a été dispensée par les Professeurs Denis FRICKER et Moussa ABOU RAMADAN.

Elle se portait sur le thème « Religion et Alimentation ». La formation s'est déroulée autour des interrogations « Que mangent ou ne mangent pas les chrétiens, les musulmans et les personnes sans religion et comment les pratiques alimentaires se reflètent dans les religions ».

Les participants ont pu échanger dans les deux groupes de travail autour des textes présélectionnés pour faire une mise en commun et présenter leurs retours à la fin.

Droits internes des religions – Présentation – Séminaire

La dernière séance de formation à titre expérimental s'est tenue le 17 juin 2021 sous la forme d'une présentation-séminaire suivi par une session Question-Réponses.

Elle a été dispensée par les Professeurs Francis MESSNER et Moussa ABOU RAMADAN.

La présentation se déroulait autour de la question principale : « La loi de Dieu est-elle supérieure à la loi des hommes ? ». Les participants ont eu l'occasion de découvrir la différence entre la loi de Dieu et la loi des hommes et d'apprendre ce que les différentes religion et l'Etat peuvent faire pour éviter des tensions et les conflits entre droit de l'Etat et règles religieuses.



FIL D'ACTUALITÉS



1.

Des émissions à réécouter en ligne avec la participation et en présence de Professeur Francis MESSNER

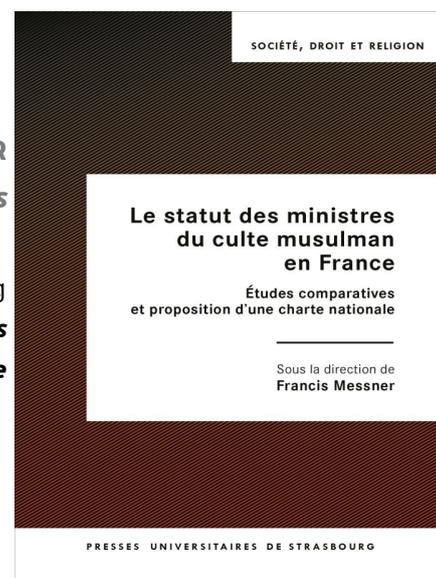
Le 31 mars 2021 dans le cadre de l'émission "Le Temps du débat" sur France Culture, Professeur Francis Messner a participé au débat porté sur le thème de la laïcité : « **La laïcité tolère-t-elle la nuance ?** ». Réécoutez [ici](#).

Le 4 avril 2021 dans le cadre de l'émission "Dimanche en politique" sur France 3, Professeur Francis Messner a été invité à partager ses réflexions sur la question du financement pour les cultes en Alsace: « **Quel financement pour les cultes en Alsace ?** ». Réécoutez [ici](#)

2.

Publication d'un ouvrage édité par Professeur Francis MESSNER «*Le statut des ministres du culte musulman en France - études comparatives et proposition d'une charte nationale*»

En mai 2021, un nouveau livre est paru par les Presses universitaires de Strasbourg sous la direction de Professeur Francis Messner et intitulé « **Le statut des ministres du culte musulman en France - études comparatives et proposition d'une charte nationale** ». Lien vers le site pour accéder à l'ouvrage [ici](#).



3.

Participation à la European Academy of Religion en août–septembre 2021 à Münster, Allemagne



Le 1er septembre 2021, les membres des équipes de Strasbourg, Coblenz-Landau et Bâle, se sont rendus à la conférence annuelle de l'*European Academy of Religion* à Münster. Cette année, le projet RELIEN a proposé une discussion dynamique, ouverte également aux participants par le biais de visioconférence porté sur le thème « **Religious, unemployed, radical ? New ways of interreligious pedagogy as a contribution to integration in a cross-border labour market** ». La participation à cet événement était donc l'occasion d'échanges interdisciplinaires et internationaux sur la pédagogie innovante à l'interreligieux et l'offre de formation mise en œuvre dans le cadre du projet RELIEN.

mentions légales

Numéro 1 - septembre 2021

Informations légales

Directeur de la publication :

Michel DENEKEN, Président de l'Université de Strasbourg,

Responsable de la publication :

Francis MESSNER, Directeur du projet RELIEN,

Rédaction des contenus et réalisation graphique de la publication :
du projet RELIEN

Protection des données personnelles

Vous recevez ce bulletin parce que vous vous êtes inscrit.e en renseignant votre adresse e-mail sur notre [site internet](#).

RELIEN met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité l'envoi périodique de cette Newsletter. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime au traitement des données à caractère personnel vous concernant.

Pour toute demande, adressez-nous un message en cliquant sur [Contactez-nous](#). Vous pouvez également vous désinscrire en nous contactant de la même façon.

Droit de propriété intellectuelle

L'Université de Strasbourg n'ayant pas la maîtrise active des contenus, elle ne peut en aucun cas être responsable pour un contenu en violation de ces droits.

Les textes, images, photographies et autres éléments de cette publication constituent une œuvre protégée par le code de la propriété intellectuelle.

Le lecteur doit respecter les droits de propriété intellectuelle sur les contenus de cette newsletter. Ainsi, sauf exceptions du Code de la Propriété Intellectuelle, il ne peut reproduire ou représenter, totalement ou partiellement, le contenu de cette publication sans le consentement préalable et écrit de l'auteur. Toute ou partie de copie est susceptible de poursuites.

Photos du Professeur Francis Messner à la bibliothèque de la MISHA (Université de Strasbourg) : ©Philippe Stirnweiss pour Strasbourg Eurométropole

Autres illustrations : photographies libres droit disponibles sur [©Pixabay.com](#)